

DELIBERATION CA003-2018

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers
Vu les articles 175, 176 à 177 et 202, 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Vu les convocations envoyées aux membres du conseil d'administration le 28 février 2018.

Objet de la délibération Compte financier 2017

Le conseil d'administration réuni le 14 mars 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1 416 ETPT sous plafond et 366,6 ETPT hors plafond
- 151 593 178 € d'autorisations d'engagement
- 145 272 202 € de crédits de paiement
- 151 309 812 € de recettes
- 6 037 610 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- 7 190 133 € de variation de trésorerie
- 3 067 557,27 € de résultat patrimonial (dont un bénéfice de 3 466 260,27 € au titre du budget principal et un déficit de 398 703,00 € au titre du SAIC)
- 5 945 939 € de capacité d'autofinancement
- 3 669 845 € de variation de fonds de roulement

La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **21 mars 2018**

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat 2017 du budget principal, soit 3 466 260,27 €, en réserves et le déficit du SAIC, soit 398 703,00 €, en report à nouveau.

Il décide également d'affecter le résultat de l'exercice 2016 du budget principal, soit 814 539,78 € en réserves. Ce résultat avait l'année dernière par décision du conseil d'administration était affecté en report à nouveau.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, des opérations pluriannuelles, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Cette décision est adoptée à l'unanimité, en présence de 19 membres en exercice et avec 30 voix pour.

Fait à Angers, le 14 mars 2018

Pour le président et par délégation,
Le directeur général des services

OLIVIER HUISMAN



La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **21 mars 2018**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Emplois sous plafond Etat *			(B) Emplois financés hors SCSP			(C) = (A) + (B) Global			
			En ETPT			En ETPT			Global			
			Budget initial	dernier budget modifié	Compte Financier	Budget initial	dernier budget modifié	Compte Financier	Budget initial	dernier budget modifié	Compte Financier	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	713,0	707,0	705,9				713,0	707,0	705,9	
		CDI	1,0				6,0	5,0	5,1	7,0	5,1	
	Non permanents	CDD	213,0	215,0	214,6		129,0	110,0	105,5	342,0	325,0	320,1
S/total EC			927,0	922,0	920,5		135,0	115,0	110,6	1 062,0	1 037,0	1 031,1
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)												
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	477,0	470,0	472,6				477,0	470,0	472,6	
		CDI	1,0	1,0	0,7		140,0	132,0	129,5	141,0	133,0	130,2
	Non permanents	CDD	23,0	23,0	22,2		116,0	131,0	126,5	139,0	154,0	148,7
S/total Biatss			501,0	494,0	495,5		256,0	263,0	256,0	757,0	757,0	751,5
Totaux			1 428,0	1 416,0	1 416,0 (1)		391,0	378,0	366,6	1 819,0	1 794,0	1 782,6
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat au Budget initial					1 563,0 (3)							
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat au dernier Budget modifié					1 562,0 (3)							
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat au Compte financier					1 559,0 (3)							
Plafond global des emplois voté par le CA **										Plafond global des emplois voté par le CA **		Plafond global des emplois voté par le CA ** (2)

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

Tableau 2 - Autorisations budgétaires - Compte financier 2017
BUDGET CONSOLIDE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses						
	AE			CP		
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	Budget initial 2017	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget initial 2017	Budget 2017	Réalisé 2017
Personnel	119 829 497	120 437 239	120 414 671	119 829 497	120 437 239	120 408 321
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>33 419 891</i>	<i>33 713 762</i>	<i>33 695 004</i>	<i>33 419 891</i>	<i>33 713 762</i>	<i>33 695 004</i>
Fonctionnement	27 057 536	26 297 028	25 178 842	25 936 542	24 299 980	19 600 451
Investissement	8 354 361	6 375 338	5 999 664	6 888 338	5 954 710	5 263 430
TOTAL DES DÉPENSES	155 241 394	153 109 605	151 593 178	152 654 377	150 691 929	145 272 202
Enveloppe 'Contrats de Recherche'						
Personnel	0	0	0	0	0	0
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Fonctionnement	0	0	0	0	0	0
Investissement	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES DÉPENSES	0	0	0	0	0	0
Solde budgétaire (excédent)				2 330 526	2 342 571	6 037 610

Budget 2017 = Dernière prévision budgétaire 2017 votée (BRU 2017)

Recettes			
	RE		
Budget initial 2017	Budget 2017	Réalisé 2017	
152 368 624	150 560 178	148 012 397	Recettes globalisées
120 883 931	121 723 860	121 738 860	Subvention pour charges de service public
4 538 118	3 451 323	1 255 294	Autres financements de l'Etat
0	0	0	Fiscalité affectée
14 264 827	11 624 193	11 901 042	Autres financements publics
12 681 748	13 760 802	13 117 200	Recettes propres
2 616 279	2 474 322	3 297 416	Recettes fléchées
0	0	0	Financements de l'Etat fléchés
2 283 296	2 141 339	3 285 694	Autres financements publics fléchés
332 983	332 983	11 722	Recettes propres fléchées
154 984 903	153 034 500	151 309 812	TOTAL DES RECETTES
			Solde budgétaire (déficit)

**Tableau 2 - Autorisations budgétaires - Compte financier 2017
BUDGET SAIC**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses						
	AE			CP		
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	Budget initial 2017	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget initial 2017	Budget 2017	Réalisé 2017
Personnel	207 490	237 490	232 313	207 490	207 490	232 313
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Fonctionnement	1 360 000	1 208 299	836 271	1 269 622	1 147 921	610 107
Investissement	80 000	80 000	68 757	80 000	80 000	35 826
TOTAL DES DÉPENSES	1 647 490	1 525 789	1 137 340	1 557 112	1 435 411	878 246
Solde budgétaire (excédent)						
						112 180

Budget 2017 = Dernière prévision budgétaire 2017 votée (BRU 2017)

Recettes			
	RE		
Budget initial 2017	Budget 2017	Réalisé 2017	
1 057 112	802 669	990 426	Recettes globalisées
0	0	0	Subvention pour charges de service public
0	0	0	Autres financements de l'Etat
0	0	0	Fiscalité affectée
293 700	293 700	83 159	Autres financements publics
763 412	508 969	907 267	Recettes propres
0	0	0	Recettes fléchées
0	0	0	Financements de l'Etat fléchés
0	0	0	Autres financements publics fléchés
0	0	0	Recettes propres fléchées
1 057 112	802 669	990 426	TOTAL DES RECETTES
500 000	632 742		Solde budgétaire (déficit)

Tableau 4 - Équilibre financier - Compte financier 2017

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)	Budget initial 2017	Budget 2017	Réalisé 2017
Solde budgétaire (déficit)			
dont solde budgétaire budget principal			
dont solde budgétaire budget du SAIC (SAIC)		632 742	
dont solde budgétaire SIE			
Remboursements d'emprunts (capital)			
Nouveaux prêts (capital)			400
Dépôts et cautionnements			
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	3 230 000	2 328 454	2 789 892
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	25 000		912 990
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	3 255 000	2 328 454	3 703 282
Variation de trésorerie	2 261 526	2 417 717	7 190 133
dont Abondement de la trésorerie fléchée			1 330 132
dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)	3 366 346	2 682 845	5 860 001
TOTAL DES BESOINS	5 516 526	4 746 171	10 893 414

Budget initial 2017	Budget 2017	Réalisé 2017	Financements (couverture des besoins)
2 330 526	2 342 571	6 037 610	Solde budgétaire (excédent)
	2 975 313	5 925 431	dont solde budgétaire budget principal
		112 180	dont solde budgétaire budget du SAIC (SAIC)
			dont solde budgétaire SIE
		400	Nouveaux emprunts (capital)
			Remboursements de prêts (capital)
			Dépôts et cautionnements
2 886 000	2 403 600	2 680 079	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
300 000		2 175 325	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
5 516 526	4 746 171	10 893 414	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
			Variation de trésorerie
1 104 820	265 128		dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée
			dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)
5 516 526	4 746 171	10 893 414	TOTAL DES FINANCEMENTS

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles - Budget consolidé - Compte financier 2017

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement			Restes à payer	Restes à réaliser	
		AE consommées les années antérieures à 2017	AE consommées en 2017	TOTAL des AE consommées	CP consommés les années antérieures à 2017	CP consommés en 2017	TOTAL des CP consommés	Sur les AE consommées	Solde d'AE à engager sur années futures	Solde CP à payer sur années futures
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)	(7) = (5) + (6)	(8) = (4) - (7)	(9) = (1) - (4)	(10) = (1) - (7)
DDN PPI Etablissement	2 245 470	1 360 872	405 765	1 766 637	1 360 872	315 467	1 676 339	90 298	478 833	569 131
DDNA1WIFI Très haute densitéCPER:607A1WFI	640 000	418 627	221 373	640 000	418 627	221 373	640 000	0	0	0
DDNA4 Salles innovation pédagogique CPER 607A4SIP	100 000	31 915	68 085	100 000	31 915	68 085	100 000	0	0	0
REHABILITATION SCIENCES CPER:REHABSCI	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000	1 000 000
PPIRL902Reconversion locaux lettresCPER PPIRL902	6 000 000	36 871	106	36 977	36 871	106	36 977	0	5 963 023	5 963 023
REHABILITATION MEDECINECPER:REHABSAN	10 267 000	4 132 653	210 169	4 342 822	4 132 653	197 900	4 330 553	12 269	5 924 178	5 936 447
REHABILITATIONCPER:CISPEO	1 019 248	51 732	895 569	947 301	51 732	739 458	791 190	156 111	71 947	228 058
DATA CENTERCPER	1 430 000	24 708	40 228	64 936	2 592	44 650	47 242	17 694	1 365 064	1 382 758
EXTENSION PASSERELLECPER:EXTPASRL	3 000 000	16 439	28 777	45 216	16 439	16 879	33 318	11 898	2 954 784	2 966 682
Total PROGRAMME PLURINANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI)	25 701 718	6 073 817	1 870 072	7 943 889	6 051 701	1 603 918	7 655 619	288 269	17 757 829	18 046 099
RFI LUMOMAT	3 268 620	1 268 266	817 728	2 085 994	996 667	610 058	1 606 725	479 269	1 182 626	1 661 895
RFI TOURISME	4 200 000	720 493	779 147	1 499 640	676 493	552 052	1 228 545	271 095	2 700 360	2 971 455
RFI VEGETAL	8 642 500	2 047 472	1 218 722	3 266 194	1 011 344	1 005 719	2 017 063	1 249 131	5 376 306	6 625 437
RFI ELECTRONIQUE	2 892 000	33 447	500 756	534 203	33 447	135 251	168 698	365 505	2 357 797	2 723 302
S/T - CONTRATS DE RECHERCHE FLECHES - RFI	19 003 120	4 069 678	3 316 353	7 386 031	2 717 951	2 303 080	5 021 031	2 365 000	11 617 089	13 982 089
Contrats de recherche non fléchés	28 655 831	14 361 254	6 011 220	20 372 474	14 352 639	5 756 083	20 108 723	263 751	8 283 357	8 547 108
S/T CONTRATS DE RECHERCHE NON FLECHES	28 655 831	14 361 254	6 011 220	20 372 474	14 352 639	5 756 083	20 108 723	263 751	8 283 357	8 547 108
Total CONTRATS DE RECHERCHE	47 658 951	18 430 932	9 327 573	27 758 505	17 070 590	8 059 163	25 129 754	2 628 751	19 900 446	22 529 197
Contrats de formation continue		0	0	0	0	0	0	0	0	0
total CONTRAT DE FORMATION CONTINUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ERASMUS MUNDUS2014/2017-RIMUNANO	944 300	851 950	92 350	944 300	851 950	92 350	944 300	0	0	0
ERASMUS MUNDUS2015/2018-RIMUNEUR	695 000	399 649	259 937	659 586	399 649	259 937	659 586	0	35 414	35 414
ERASMUS MUNDUS2016/2019-RIMUNOVE	824 900	334 200	75 366	409 566	334 200	75 268	409 468	99	415 334	415 432
Total CONTRAT D'ENSEIGNEMENT	2 464 200	1 585 799	427 653	2 013 452	1 585 799	427 555	2 013 354	99	450 748	450 846
TOTAL DES OPERATIONS PLURIANNUELLES	75 824 869	26 090 548	11 625 298	37 715 846	24 708 090	10 090 636	34 798 727	2 917 119	38 109 023	41 026 142

pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :

Ss total personnel	21 250 088	9 552 133	4 144 703	13 696 835	9 552 133	4 144 703	13 696 835	0	7 553 253	7 553 253
Ss total fonctionnement et intervention	23 118 258	8 317 851	3 916 524	12 234 375	6 957 509	2 719 958	9 677 467	2 556 908	10 883 883	13 440 791
Ss total investissement	31 456 523	8 220 564	3 564 071	11 784 636	8 198 449	3 225 976	11 424 425	360 211	19 671 887	20 032 098
TOTAL par ENVELOPPES	75 824 869	26 090 548	11 625 298	37 715 846	24 708 090	10 090 636	34 798 727	2 917 119	38 109 023	41 026 142

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Financement de l'opération	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)	
DDN PPI Etablissement	2 245 470	1 843 225	402 245	402 245	0	0
DDNA1WIFI Très haute densitéCPER:607A1WFI	640 000	0	640 000	295 005	0	344 995
DDNA4 Salles innovation pédagogique CPER 607A4SIP	100 000	0	100 000	20 000	0	80 000
REHABILITATION SCIENCES CPER:REHABSCI	1 000 000	0	1 000 000	0	0	1 000 000
PPIRL902Reconversion locaux lettresCPER PPIRL902	6 000 000	1 125 000	4 875 000	0	0	4 875 000
REHABILITATION MEDECINECPER:REHABSAN	10 267 000	0	10 267 000	3 936 248	1 235 752	5 095 000
REHABILITATIONCPER:CISPEO	1 019 248	19 248	1 000 000	0	401 000	599 000
DATA CENTERDATA CNTR	1 430 000	430 000	1 000 000	22 000	0	978 000
EXTENSION PASSERELLECPER:EXTPASRL	3 000 000	0	3 000 000	0	27 000	2 973 000
Total PROGRAMME PLURINANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI)	25 701 718	3 417 473	22 284 245	4 675 498	1 663 752	15 944 995
RFI LUMOMAT	3 268 620	363 620	2 905 000	1 084 261	551 969	1 268 770
RFI TOURISME	4 200 000	395 000	3 805 000	1 024 201	755 119	2 025 680
RFI VEGETAL	8 642 500	1 139 436	7 503 064	1 824 858	997 458	4 680 748
RFI ELECTRONIQUE	2 892 000	0	2 892 000	557 400	984 800	1 349 800
S/T - CONTRATS DE RECHERCHE FLECHES - RFI	19 003 120	1 898 056	17 105 064	4 490 720	3 289 346	9 324 998
Contrats de Recherche non fléchés	28 655 831	252 923	28 402 907	13 218 532	4 343 023	10 841 351
S/T CONTRATS DE RECHERCHE NON FLECHES	28 655 831	252 923	28 402 907	13 218 532	4 343 023	10 841 351
Total CONTRATS DE RECHERCHE	47 658 951	2 150 979	45 507 971	17 709 252	7 632 369	20 166 349
Contrats de formation continue	0	0	0	0	0	0
total CONTRAT DE FORMATION CONTINUE	0	0	0	0	0	0
ERASMUS MUNDUS2014/2017-RIMUNANO	944 300	0	944 300	944 300	0	0
ERASMUS MUNDUS 2015/2018-RIMUNEUR	695 000	0	695 000	417 000	278 000	0
ERASMUS MUNDUS2016/2019-RIMUNOVE	824 900	0	824 900	494 940	0	329 960
Total CONTRAT D'ENSEIGNEMENT	2 464 200	0	2 464 200	1 856 240	278 000	329 960
TOTAL	75 824 869	5 568 452	70 256 416	24 240 990	9 574 121	36 441 304

UNIVERSITE ANGERS	COMPTE DE RESULTAT				
Année 2017	UNIVERSITE BUDGET CONSOLIDE				
Période 01 à 15					
CHARGES (hors taxes)	Exercice 2017	Exercice 2016	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2017	Exercice 2016
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Achats	2 551,35	1 122,00	Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)		
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	16 172 594,50	15 880 496,64	Subventions	134 117 080,29	129 311 830,11
Charges de personnel			Autres	908 749,43	833 172,51
Rémunération du personnel	70 885 638,83	68 491 284,48	Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)		
Charges sociales	47 654 554,68	46 649 143,27	Ventes	9 633 569,56	9 928 578,57
Intéressement et participation			Produits	2 390 123,94	435 338,49
Autres charges de fonctionnement	6 205 248,33	6 307 584,07	Production stockée et immobilisée		
Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	10 598 928,98	10 381 934,16	Autres produits	7 533 253,52	7 797 755,92
Charges d'intervention					
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	151 519 516,67	147 711 564,62	TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	154 582 776,74	148 306 675,60
CHARGES FINANCIÈRES			PRODUITS FINANCIERS		
Charges financières	1 061,25	1 745,30	Produits financiers	5 358,45	1 168,81
TOTAL CHARGES FINANCIERS	1 061,25	1 745,30	PRODUITS FINANCIERS	5 358,45	1 168,81
Impôt sur les sociétés					
TOTAL CHARGES	151 520 577,92	147 713 309,92	TOTAL PRODUITS	154 588 135,19	148 307 844,41
RESULTAT DE L'ACTIVITE (Bénéfice)	3 067 557,27	594 534,49	RESULTAT DE L'ACTIVITE (Perte)		
TOTAL GENERAL	154 588 135,19	148 307 844,41	TOTAL GENERAL	154 588 135,19	148 307 844,41

Université Angers Année 2017 Période 01 à 16		BILAN COMPTABLE CONSOLIDE								
ACTIF	Exercice 2017			PROFORMA Exercice 2016	Exercice 2016	PASSIF	Exercice 2017	PROFORMA Exercice 2016	Exercice 2016	
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net							
ACTIF IMMOBILISE						FONDS PROPRES				
Immobilisations incorporelles	2 331 764,33	2 076 944,45	254 819,88	172 930,55	172 930,55	Financements de l'actif - Etat	78 362 044,62	83 081 739,33	83 081 739,33	
Immobilisations corporelles						Réserves	50 099 651,90	50 099 651,90	50 099 651,90	
- Terrains	19 372,00	3 932,58	15 439,42	17 376,52	17 376,52	Report à nouveau	- 1 862 773,75	- 2 457 308,24	- 2 457 308,24	
- Constructions	172 274 871,31	57 061 878,97	115 212 992,34	119 640 884,71	119 640 884,71	Résultat de l'exercice	3 067 557,27	594 534,49	594 534,49	
- Autres	68 730 046,21	49 650 108,42	19 079 937,79	19 647 341,89	19 647 341,89	Situation nette	129 666 480,04	131 318 617,48	131 318 617,48	
Immobilisations financières	1 868,91		1 868,91	1 868,91	1 868,91	Financements - autres que Etat	21 594 313,68	21 314 005,34	21 314 005,34	
						Provisions réglementées				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	243 357 922,76	108 792 864,42	134 565 058,34	139 480 402,58	139 480 402,58	TOTAL FONDS PROPRES	151 260 793,72	152 632 622,82	152 632 622,82	
ACTIF CIRCULANT						PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Stock et en-cours	3 910,95		3 910,95	3 642,31	3 642,31	Provisions pour risques	258 800,71	227 495,21	227 495,21	
Avances et acomptes versés sur commandes	41 636,30		41 636,30	25 844,27	25 844,27	Provisions pour charges	696 371,47	601 347,00	601 347,00	
Créances d'exploitation	7 861 245,25	274 348,35	7 586 896,90	7 860 130,97	7 860 130,97	Fonds dédiés				
Valeurs mobilières de placement						TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	955 172,18	828 842,21	828 842,21	
Disponibilités (2)	27 697 768,01		27 697 768,01	20 608 419,38	20 507 308,56					
Charges constatées d'avance	152 593,91		152 593,91	154 987,73	154 987,73	DETTES				
						Dettes financières (1)	326,51	101 110,82		
						Dettes d'exploitation	6 505 711,23	5 780 713,73	5 442 471,87	
						Dettes diverses	830 707,83	167 854,62	506 096,48	
						Produits constatés d'avance	10 495 152,94	8 622 283,04	8 622 283,04	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	35 757 154,42	274 348,35	35 482 806,07	28 653 024,66	28 551 913,84	TOTAL DETTES	17 831 898,51	14 671 962,21	14 570 851,39	
						Trésorerie				
TOTAL GENERAL	279 115 077,18	109 067 212,77	170 047 864,41	168 133 427,24	168 032 316,42	TOTAL GENERAL	170 047 864,41	168 133 427,24	168 032 316,42	

(1) Solde créditeur des comptes de trésorerie

(2) Disponibilité de l'établissement principal moins les dettes du SAIC

COMPTE FINANCIER 2017

ANNEXE

TABLE DES MATIERES

1	Faits majeurs de l'exercice	4
1.1	<i>Événements principaux de l'exercice</i>	4
1.2	<i>Principes, règles et méthodes comptables</i>	4
1.2.1	Présentation des comptes	4
1.2.2	Méthode générale	4
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	4
1.2.4	Changement de présentation	4
1.2.5	Biens historiques et culturels	5
2	Informations relatives au bilan	6
2.1	<i>Actif</i>	6
2.1.1	Tableau des immobilisations	6
2.1.2	Tableau des amortissements	7
2.1.3	Immobilisations incorporelles	7
2.1.4	Immobilisations corporelles	8
2.1.5	Immobilisations financières	11
2.1.6	Biens immobiliers remis en dotation ou contrôlés par l'université	12
2.1.7	Evaluation des stocks	13
2.1.8	Créances :	13
2.1.9	Produits à recevoir :	14
2.1.10	Valeurs mobilières de placement :	14
2.1.11	Charges constatées d'avances par UB	15
2.2	<i>Passif</i>	16
2.2.1	Fonds propres	16
2.2.2	Provisions pour risques et charges	17
2.2.3	Etat des dettes	18
2.2.4	Charges à payer :	18
2.2.5	Produits constatés d'avance (PCA) :	19
3	Informations relatives au compte de résultat	21
3.1	<i>Ventilation des produits d'exploitation :</i>	21
3.2	<i>Ventilation des subventions :</i>	22
3.3	<i>Résultat par activité ou établissement</i>	23
3.4	<i>Ventilation de l'effectif moyen</i>	23
3.5	<i>Contributions volontaires en nature</i>	23
4	Autres informations	24
4.1	<i>Demande de remboursement crédit de TVA</i>	24
4.2	<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	24
4.3	<i>Tableau de suivi des legs et donations/mécénat</i>	24
4.4	<i>Engagements hors bilan</i>	25

4.4.1	Emprunt auprès des organismes bancaires :	25
4.4.2	Dettes garanties par des sûretés réelles :	25
4.4.3	Engagements financiers :	25
4.4.4	Crédit bail	25

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'université a mandaté fin 2014 un cabinet d'avocats pour mener un audit d'optimisation fiscale en matière de TVA de l'université. Sur la base des conclusions du rapport d'audit, une demande de remboursement de TVA de 1 784 859 € a été faite au titre des années 2012, 2013 et 2014 en juillet 2016, la somme correspondante à cette demande a été encaissée et comptabilisée en produit de fonctionnement en 2017, ce qui augmente d'autant le résultat de l'exercice.

Jusqu'en 2015, les universités étaient exonérées d'une partie de la cotisation FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), en 2016 l'Université d'Angers a donc versé l'intégralité de la cotisation due soit 384 250,52 €. Le gouvernement ayant décidé tardivement de reconduire en 2016, l'exonération antérieure, le trop versé 2016, soit 256 167,01 € a été déduit du versement de la cotisation 2017 et comptabilisée en produit sur l'exercice 2017.

Les deux éléments ci-dessus majorent donc le résultat de l'exercice de 2 041 026,01 €.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Depuis, le 1^{er} janvier 2017, le décret GBCP du 7 novembre 2012 est applicable à l'université.

Pour l'exercice 2017, les comptes annuels sont établis conformément à l'instruction comptable M9.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

NEANT

1.2.4 Changement de présentation

NEANT

1.2.5 Biens historiques et culturels

Il est rappelé dans l'avis n°2012-07 du 18 octobre 2012 que les biens historiques et culturels doivent figurer à l'actif du bilan.

L'université n'a recensé aucun immeuble répondant à la définition des biens historiques et culturels du code du patrimoine.

S'agissant des biens mobiliers et en particulier des collections inscrites à l'actif de l'université elles n'entrent pas en première analyse dans l'un des régimes juridiques de référence des biens historiques et culturels mobiliers.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

Pour les constructions, l'Université d'Angers a fait appel en 2003 au service des domaines pour une estimation de ses biens. Les terrains n'ont pas fait l'objet d'une valorisation à l'actif du bilan, leurs valeurs sont incluses dans les valeurs des bâtiments.

Une nouvelle évaluation a été réalisée en 2011. Elle n'a pas donné lieu à ajustement comptable, la valorisation du patrimoine réalisée par un prestataire privé pour le compte de France Domaine a été jugée pour partie irréaliste.

Depuis la rentrée scolaire 2015/2016, les activités de l'IUT de Cholet ont été transférées sur Angers. France domaine est chargée de vendre le bâtiment. Dans cette attente l'IUT est maintenu à l'actif de l'université.

La SATT assure depuis 2014 la gestion des brevets déposés par l'université : elle prend en charge tous les frais inhérents aux brevets (honoraires, taxes, annuités...). En contrepartie, la SATT représente l'université auprès des cabinets de propriétés intellectuelles et d'offices nationaux et se rémunère sur les futures licences ou cessions de brevets.

2.1.1 Tableau des immobilisations

Sit. et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2 166 218,28	191 612,89	26 066,84	2 331 764,33
Immobilisations corporelles	236 555 124,98	5 534 331,06	1 065 166,52	241 024 289,52
Immobilisations financières	1 868,91	400,00	400,00	1 868,91
TOTAL	238 723 212,17	5 726 343,95	1 091 633,36	243 357 922,76

2.1.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 993 287.73 €	109 497.47 €	25 840.75 €	2 076 944.45 €
Immobilisations corporelles	97 249 521.86 €	10 031 279.31 €	564 881.20 €	106 715 919.97 €
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	99 242 809.59 €	10 140 776.78 €	590 721.95 €	108 792 864.42 €

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement, ou pour leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les acquisitions dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 800 € sont imputées en charges de fonctionnement.

2.1.3.1 Principaux mouvements :

- Systèmes immersifs pour plateforme pédagogique 74 212 €
- Portail pour l'insertion professionnelle 72 565 €
- Licence Nexenta 40 518 €

2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire au prorata temporis. Les durées d'amortissement ont été votées au conseil d'administration du 24 octobre 2012 comme suit :

Comptes	Désignations	Durée
20300000	Frais de recherche et de développement (Conception réalisation de réseaux informatiques)	5
20531100	Logiciels acquis	3
20531200	Logiciel sous-traités	3
20532000	Logiciels créés	3
20580000	Autres concessions et droits similaires, brevets, licences	5

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement, ou pour leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les acquisitions, autres que le matériel informatique, dont la valeur unitaire hors taxe est inférieure à 800 € sont imputées en charges de fonctionnement.

Pour le matériel informatique, le conseil d'administration a retenu le principe d'une comptabilisation en immobilisation pour les acquisitions dont la valeur unitaire hors taxe est supérieure ou égale à 500 € (délibération du 31/01/2013).

2.1.4.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice ont concerné :

Nature de l'immobilisation	Montant des investissements
- Restructuration Bâtiment K UFR Sciences	943 445
- Plateforme électronique organique	247 647
- Acquisition d'une laverie	231 940
- Système d'électrocéphalographe haute densité	202 040
- Microtomographe in vivo	182 000
- Microscope imageur confocal Raman	154 350
- Tour à commande numérique 4 axes	126 580
- Centre d'usinage à ode numérique 3 axes	98 580
- Plateau de microscopie motorisé	98 400
TOTAL	2 284 982

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire au prorata temporis. Les durées d'amortissement ont été adoptées au conseil d'administration du 24 octobre 2012 comme suit :

Comptes	Désignations	Durée
21316000	Bâtiments affectés ou reçus en dotation	30
21317000	Bâtiments acquis	30
21318000	Autres bâtiments (ex : petits bâtiments hors préfabriqués)	30
21357000	Installations générales, agencements, aménagements des constructions acquises (ex : études conseils en aménagement)	30
21358000	Autres installations générales agencements, aménagements des constructions (ex : travaux de réaménagements)	20
21517000	Installations techniques complexes acquises	10
21518000	Autres installations techniques complexes	10
21537000	Matériel scientifique acquis	10
21538000	Autres matériels scientifiques	10
21557000	Outillage acquis	10
21558000	Autres outillages	10
21567000	Matériel d'enseignement acquis (ex : matériels de sport)	10
21568000	Autres matériels d'enseignement	10
21577000	Agencements et aménagements du matériel et outillage acquis (ex : installation montage matériel téléphonie)	10
21578000	Autres agencements et aménagements du matériel et outillage	10
21617000	Collections acquises (ex : livres scolaires)	5
21618000	Autres collections d'art	5
21817000	Installations générales, agencements et aménagements divers acquis	10
21818000	Autres installations générales, agencements aménagements divers	10
21827000	Matériel de transport acquis	5
21828000	Autre matériel de transport	5
21837000	Matériel de bureau acquis	10
21838000	Autre matériel de bureau	10
21847000	Mobilier acquis	10
21848000	Autre mobilier	10
21877000	Matériel informatique acquis (fournitures)	5
21878000	Autre matériel informatique (réseaux)	5
21887000	Matériels divers acquis	10
21888000	Autres matériels divers	10

Le Conseil d'administration a arrêté le 10 novembre 2011 le principe de l'amortissement par composants pour les nouvelles acquisitions immobilières dont l'université assure la maîtrise d'ouvrage. Les durées retenues sont :

Composants	Durée d'amortissement
Chauffage Ventilation Climatique Plomberie	20 ans
Cloisons aménagements	50 ans
Electricité	15 ans
Electricité Courants Forts	25 ans
Gros Equipements (Ascenseur...)	20 ans
Etanchéités	20 ans
Gros-œuvre	50 ans
Menuiseries Ext.	25 ans

Le bâtiment IRIS est amorti selon une répartition par composants suivant les cadences visées supra.

2.1.4.3 Dépréciation

NEANT

2.1.4.4 Crédit- bail

	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	-	-	-	-	-
Amortissements :					
Cumuls exercice antérieur	-	-	-	-	-
Dotation de l'exercice	-	-	-	-	-

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Principaux mouvements :

Versement d'une caution pour la location de la collégiale Saint Martin lors festival international du tourisme au département de Maine et Loire pour 400€ puis remboursement du fournisseur.

2.1.5.2 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties par l'association et non remboursées	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
			Brute	Nette				
Filiales (+ 50 %)	-	0%	-	-	-	-	-	0
Participations (10 à 50 %)	-	0%	-	-	-	-	-	0

2.1.5.3 Créances rattachées à des participations : Principaux mouvements

NEANT

2.1.5.4 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	203,91
Prêts	
dépôts et cautionnements versés	1 665,00
Total	1 868,91

2.1.6 Biens immobiliers remis en dotation ou contrôlés par l'université

Les conventions d'utilisation de l'ensemble des biens immobiliers reçus en affectation font l'objet d'une convention d'utilisation signée entre l'Etat et l'université.

Immobilisations	Montant
IUT	17 886 401
UFR SCIENCES	22 436 000
CENTRE SPORTIF	1 620 000
UFR LETTRES	9 560 000
BU LETTRES	6 830 000
ISTIA	7 840 796
PARKING BU/DROIT/ESTHUA	1 800 000
BU ST SERGE	3 150 000
UFR DROIT	11 000 000
ESTHUA	6 952 553
UFR PHARMACIE	4 746 000
IUP SANTE	2 700 000
UFR MEDECINE	6 500 000
IUT CHOLET	2 287 000
PRESIDENCE	2 916 000
MAISON DES SCIENCES HUMAINES	2 660 000
LA PASSERELLE	1 559 000
INSTITUT DU VEGETAL	18 290 539
IRIS	20 445 873
TOTAL	151 180 162 €

L'Université a été destinataire, en 2017, de la livraison de deux nouvelles constructions, le bâtiment IRIS 2 et un garage à vélo ; ces deux bâtiments sont en attente d'intégration dans les comptes de l'université, dès que le Rectorat aura transmis leur évaluation et les arrêtés de mise à disposition correspondants.

2.1.7 Evaluation des stocks

Le stock de la boutique en ligne a une valeur au 31 décembre 2017 de 3 910.95 €.

2.1.8 Créances :

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres (dépôts et cautionnements)	1 665.00		1 665.00
Créances de l'actif circulant (a)			
Créances clients et comptes rattachés.	4 046 514.16	4 046 514.16	
Autres (subvention à recevoir, tva, débiteurs divers...)	3 540 382.74	3 540 382.74	
Charges constatées d'avance	152 593.91	152 593.91	
Total	7 741 155.81	7 739 490.81	1 665.00

(1) Prêts accordés en cours d'exercice - Prêts récupérés en cours d'exercice

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

2.1.8.1 Créances cédées – Loi Dailly

NEANT

2.1.9 Produits à recevoir :

Formations IUT	183 469.50€
Formations DFC	228 654.74€
Conventions Pédagogie	849 175.31€
Conventions Recherche	2 669 673.34€
Recherche Formation Innovation	191 217.19€
Opérations Pluriannuelles DPI DDN	654 296.48€
TOTAL	4 776 486.56€

2.1.10 Valeurs mobilières de placement :

Titre	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus value latente	Moins value latente
NEANT				
Total	-	-	-	-

2.1.11 Charges constatées d'avances par UB

Ces charges concernent des dépenses d'exploitation (assurances, maintenances, abonnements, colloques...) comptabilisées en 2017 mais qui correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir en 2018.

UB	MONTANT
Services Centraux	54 884.96
Droit	312.00
Bibliothèque Universitaire	644.72
SUIO IP	1 039.73
Recherche	26 004.61
Formation Continue	136.10
ESTHUA	1 579.43
ISTIA	600.00
RFI	2 034.00
Santé	27 408.12
SAIC	37 950.24
TOTAL	152 593.91

Les principaux mouvements 2017 ont concerné :

- l'assurance décennale pour IRIS : 37 950 € (SAIC)
- Contrat de maintenance de la table Anatomage : 21 247 €

2.2 Passif

2.2.1 Fonds propres

2.2.1.1 Fonds (y compris les subventions investissements de l'Etat)

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds				-
Valeur du patrimoine intégré	72 216 864,77	115 336,94	4 360 369,46	67 971 832,25
Financements non rattachés à des actifs Etat	10 864 874,56	123 863,68	598 525,87	10 390 212,37
Apports sans droit de reprise	-			-
Legs et donations avec actifs immobilisés	-	-	-	-
TOTAL I	83 081 739,33	239 200,62	4 958 895,33	78 362 044,62
Réserves				-
Réserves indisponibles	-			-
Réserves statutaires ou contractuelles	-			-
Réserves réglementées	50 099 651,90			50 099 651,90
Autres réserves	-			-
TOTAL II	50 099 651,90	-	-	50 099 651,90
TOTAL I +II	133 181 391,23	239 200,62	4 958 895,33	128 461 696,52

2.2.1.2 Subventions d'investissements hors subventions de l'Etat

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Subvention d'investissement sur biens	53 671 576,00	2 761 924,46	458 503,91	55 974 996,55
Reprise des financements (amortissements)	32 357 570,66	2 448 077,02	424 964,81	34 380 682,87
Montants nets	21 314 005,34	313 847,44	33 539,10 €	21 594 313,68

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions :

Sit. et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	73 900,00	36 905,50	5 600,00	105 205,50
Provisions pour risques	153 595,21			153 595,21
Provisions pour CET	352 941,09	51 745,30	31 130,83	373 555,56
Provisions pour CET charges sociales et fiscales	248 405,91	74 410,00		322 815,91
Provisions pour reversement d'une subvention suite à la non-atteinte des objectifs fixés dans la condition résolutoire				
TOTAL	828 842,21	163 060,80	36 730,83	955 172,18

2.2.2.2 Evaluation des provisions :

➤ Provisions pour litiges :

- Recours auprès du tribunal administratif : 36 905.50 €

- Contentieux soldés en 2017 : 5 600 €

➤ Provision pour CET non monétisable

Conformément à l'instruction n° 13-0024 du 27 novembre 2013, les vingt premiers jours déposés sur le CET sont comptabilisés en provision. La provision inscrite au bilan a été abondée en 2017 de 95 024.47 €.

2.2.3 Etat des dettes

L'université a mandaté fin 2014 un cabinet d'avocats pour mener un audit sur la TVA de l'université. Sur la base des conclusions du rapport d'audit, une demande de remboursement de TVA de 3 277 490 € a été adressée à l'administration fiscale au mois d'octobre 2017. Le dossier est en cours d'examen auprès de la Direction des Finances Publiques du Maine et Loire. Le crédit de TVA n'est pas provisionné.

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires conv. (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (b)	2 103 212,61	2 103 212,61		
Dettes fiscales et sociales	3 842 503,29	3 842 503,29		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	559 995,33	559 995,33		
Autres dettes	830 707,83	830 707,83		
Produits constatés d'avance	10 495 152,94	10 495 152,94		
TOTAL	17 831 572,00	17 831 572,00	-	-

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

2.2.4 Charges à payer :

	Montant
Factures	2 315 542.89 €
Heures Complémentaires, Vacataires et Acomptes	1 922 414.31 €
Contrats étudiants	91 551.97 €
Indemnités/primes	644 009.83 €
FIPHFP	291 146.31 €
Congés payés	766 188.27 €
CET monétisable	76 354.20 €
Sous total U.A.	6 107 207.78 €
Factures SAIC	399 630.28 €
TOTAL	6 506 838.06 €

2.2.5 Produits constatés d'avance (PCA) :

Il s'agit de produits ayant été comptabilisés en 2017 mais qui se rattachent aux exercices suivants.

- Pour les droits de scolarité : répartition à hauteur de 4/10 des droits perçus sur l'exercice civil clos (septembre à décembre) et 6/10 sur l'exercice suivant.
- Pour les conventions de formation continue : application du prorata temporis.
- Pour les conventions recherche et les autres conventions et subventions : valorisation du PCA suivant la règle du rattachement des charges aux produits en appliquant à la dépense le taux de proratisation arrêté conventionnellement par le bailleur de fonds.

Droits universitaires :

Désignation	Droits sur 2018(6/10)
Droits de scolarité	1 052 538.06 €
SCDU	224 124.00 €
FSDIE	105 486.00 €
SUMPPS	57 344.34 €
ESTHUA	16 596.00 €
DFC	132 848.87 €
DROIT	14 711.70 €
LETTRES	5 250.00 €
FCS	368 250.00€
CELFE	61 500.00€
IUT	1 038.00€
ISTIA	71 881.20 €
SUAPS	61 132.20 €
TOTAL	2 172 700.37 €

Conventions de formation continue :

Désignation	Droits sur 2018
Conventions Formations Continues	55 912.51 €
Conventions IUT	1 144.51 €
TOTAL	57 057.02€

Conventions et subventions :

Université d'Angers (sans le SAIC)	
Désignation	Droits sur 2017
Conventions pédagogies	1 129 806.61 €
Opérations pluriannuelles DPI DDN	1 031 950.76 €
RFI	3 604 837.36 €
Subventions Recherche	2 085 418.99 €
TOTAL	7 852 013.72€

Conventions :

SAIC	
Désignation	Droits sur 2018
Conventions	413 381.83 €
TOTAL	413 381.83 €

Soit un total de 10 495 152.94 €.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation :

Compte	2016	2017	Ecart	Evolution %
Droits de scolarité applicables aux diplômes nationaux	3 754 516.87	3 823 746.47	69 229.60	1.84%
Droits des diplômes propres à chaque établissement.	706 373.30	694 968.29	- 11 405.01	-1.61%
Prestations de recherche	693 858.13	722 914.75	29 056.62	4.18 %
Prestations de formation continue	2 912 755.32	2 863 425.70	-49 329.62	-1.69 %
Colloques	118 096.99	88 535.59	-29 561.40	-25.03%
Ventes de publications	7 740.78	5 307.78	- 2 433.00	-31.43%
Autres prestations de services	1 514 085.76	1 072 768.71	-441 317.05	-29.14%
Produits des activités annexes	299 192.15	361 902.27	62 710.12	20.95%
Total	10 006 619.30	9 633 569.56	- 373 049.74	-3.72 %

3.2 Ventilation des subventions :

Compte	2016	2017	Ecart	Evolution %
Subventions Etat	119 570 609.20	122 091 086.20	2 520 477.00	2.10%
Subventions ANR	729 599.86	931 973.52	202 373.66	27.73%
Subventions Région	4 200 241.04	3 965 175.80	-235 065.24	-5.59 %
Subventions département	298 138.73	199 443.40	-98 695.33	-33.10 %
Subventions Communes	1 198 746.06	1 444 278.21	245 532.15	20.48%
Subventions UE	1 479 364.67	1 638 320.98	158 956.31	10.74 %
Subvention organismes internationaux	3 843.00	5 860.00	2 017.00	52.48%
Subventions autres collectivités publiques	11 557.89	1 088 395.15	1 076 837.26	9316.90%
Dons et legs	31 000.00	5 000.00	-26 000.00	-83.87%
Produits Taxe apprentissage	802 172.51	903 749.43	101 576.92	12.66%
Autres subventions	1 818 646.06	2 752 547.03	933 900.97	51.33%
Total	130 143 919.02	135 025 829.72	4 881 910.70	+ 3.75%

3.3 Résultat par activité ou établissement

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Université d'Angers		3 466 260,27
SAIC	398 703,00	
Résultat de l'exercice		3 067 557,27

3.4 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié (en ETP)
- Personnels Budget Etat	1 416
- Personnels Budget Propre	367
TOTAL	1 783

3.5 Contributions volontaires en nature

Derniers chiffres communiqués

Nature de la contribution	Montant
Ville de Cholet - année 2016	
- Mise à disposition de locaux	31 251,17
- Mise à disposition de personnel	42 012,61
Maison des étudiants - ville d'Angers - 2017	86 920,00
Ville de Saumur - année 2017	
Ancienne Ecole Félix Pauger	9 204,88
Le Petit Pré	22 628,58
Château Reine de Sicile	23 026,72
TOTAL	215 043,96

4 Autres informations

4.1 Demande de remboursement crédit de TVA

Sur la base de l'audit d'optimisation fiscale en matière de TVA, cité dans le paragraphe 1.1, l'université a effectué en octobre 2017, une demande de remboursement de TVA pour un montant de 3 277 490 €, concernant les années 2015 et 2016, ainsi que la régularisation de la TVA décaissée lors de la mise en service du bâtiment IHURIS, livré en 2010. Cette demande est en cours d'examen auprès des services fiscaux et n'est pas intégrée dans les comptes de l'Université.

4.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	KPMG
Au titre de la mission de certification des comptes	31 800.00
totaux	31 800.00

4.3 Tableau de suivi des legs et donations/mécénat

Legs et donations acceptés pour lesquels l'autorité administrative n'a plus de droit d'opposition en cours à la fin de l'exercice	Legs et donations à recevoir	Legs et donations reçus (encaissements)	Décais. et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en début d'exercice (475)	Solde des legs et donations en fin d'exercice
Groupe Accor Hotels		5 000,00			
TOTAL	-	5 000,00	-	-	-

4.4 Engagements hors bilan

4.4.1 Emprunt auprès des organismes bancaires :

Au 31 décembre 2017, l'engagement s'élève à la somme de : NEANT
se décomposant comme suit :
- capital restant dû -
- intérêts restant dus -

4.4.2 Dettes garanties par des sûretés réelles :

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
	NEANT	

4.4.3 Engagements financiers :

Engagements donnés	N	N - 1
Avals		
Cautions		
Hypothèques		
Effets escomptés non échus		
Autres		
Engagements recus		
Avals		
Cautions		
Autres		

4.4.4 Crédit bail

NEANT